



Procès-verbal de la **séance ordinaire** de St-Félix-de-Dalquier, tenue à la salle de délibération le **04 juin 2024** sous la présidence de M. le Maire, Félix Labrecque, et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

Mme Katy Grenier	siège no 1
M. Martin Gauthier	siège no 3
M. Jonathan Touchette-Boileau	siège no 4
Mme Lise Nadeau	siège no 5
M. Éloi Rioux	siège no 6

Est également présente, Mme Josée Laverdière, Directrice générale et Greffière-Trésorière

1. ADMINISTRATION

- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 1.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- 1.3 ENGAGEMENT D'UN ÉTUDIANT POUR LA PÉRIODE ESTIVALE
- 1.4 DÉMISSION DIRECTEUR TRAVAUX PUBLIC
- 1.5 DEMANDE AUGMENTATION SALAIRE EMPLOYÉ PELOUSE
- 1.6 VACANCES ÉTÉ 2024
- 1.7 FERMETURE BUREAU AUX CITOYENS (VACANCES CONSTRUCTION)
- 1.8 DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIÈRES
- 1.9 DÉPÔT DE LA LISTE DES DONATEURS ET RAPPORT DES DÉPENSES – ÉLECTIONS 05 MAI 2024
- 1.10 SUITE REGROUPEMENT AVEC LA VILLE D'AMOS
- 1.11 ACHAT D'UN INCUBATEUR POUR LES TESTS D'EAU – OFFRE DE PIKOGAN

2. FINANCES

- 2.1 COMPTES À PAYER ET ÉTAT DES RÉSULTATS
- 2.2 VENTE ANTENNE ANCIENNE CELLULAIRE (COMPLEXE)
- 2.3 MARGE DE CRÉDIT COMMISSION DES LOISIRS À RENFLOUER

3. CORRESPONDANCE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

5. URBANISME

- 5.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT 306 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 240-GRILLE DE SPÉCIFICATION MX2

6. COMMISSION DES LOISIRS

- 6.1 PERMIS DE SERVICE ET VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES AU PARC ROSAIRE-MONGRAIN
- 6.2 TRANSFERT DU DÔME BÉTON-FORTIN NORASCON À LA MUNICIPALITÉ
- 6.3 SOUMISSION POUR PANNEAU ÉLECTRIQUE ET CONDENSEUR

7. TRAVAUX PUBLIC

- 7.1 TRAVAUX DANS LES RANGS PAR PRIORITÉ ET ACHAT MG-20
- 7.2 CONTRAT CAMION ÉCUREUR
- 7.3 DOSSIER DU PUIT

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. RÈGLEMENTS

9.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #307 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #221 SUR LES ANIMAUX

9.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #308 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #213 SUR LES BRÛLAGES EXTÉRIEURS.

10. VARIA

10.1 LIMITER L'ACCÈS À L'ANCIEN DÉPOTOIR

10.2 AUTORISATION DE SIGNATURES DE L'ENTENTE RELATIVE À LA GESTION ANIMALIÈRE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC ABITIBI

11. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. ADMINISTRATION

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

93-06-24

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Jonathan Touchette-Boileau
APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

1.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

94-06-24

Adoption des procès-verbaux

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Lise Nadeau
APPUYÉ PAR M. le conseiller Éloi Rioux
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER les procès-verbaux des 07 et 21 mai 2024 tel que rédigé.

1.3 ENGAGEMENT D'UN ÉTUDIANT POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

95-06-24

Engagement d'un étudiant pour l'été 2024

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a eu une subvention du programme emploi d'été Canada pour un étudiants

CONSIDÉRANT QUE ce programme est d'une durée de 6 à 8 semaines au taux horaire de 16,00\$ pour 30 heures par semaine.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 2 curriculum vitae de jeunes étudiants de la municipalité;

DE CES FAITS,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Éloi Rioux
APPUYÉ PAR Mme la conseillère Katy Grenier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE rencontrer les 2 jeunes et d'en engager un pour l'été

1.4 DÉMISSION DIRECTEUR TRAVAUX PUBLIC

Le Directeur des travaux publics, Monsieur David Fournier, a donné sa démission le 31 mai 2024. Il quittera ses fonctions le 14 juin prochain. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses projets futurs.

1.5 DEMANDE AUGMENTATION SALAIRE EMPLOYÉ PELOUSE

96-06-24

Demande augmentation de salaire employé pelouses

Considérant que Monsieur Fauteux tond les pelouses de la Municipalité depuis plusieurs années;

Considérant qu'il a demandé 1,00\$ de plus de l'heure;

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Lise Nadeau
APPUYÉ PAR M. le conseiller Jonathan Touchette Boileau
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'accorder l'augmentation de salaire de demandée.

1.6 VACANCES ÉTÉ 2024

97-06-24

Vacances été 2024

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des dates de vacances demandées par les employés municipaux;

DE CES FAITS,

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Katy Grenier
APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

D'ACCEPTER les vacances des employés municipaux.

1.7 FERMETURE BUREAU AUX CITOYENS (VACANCES CONSTRUCTION)

98-06-24

Fermeture bureau aux citoyens vacances construction

Considérant la période estivale et les vacances des employées de bureau;

Considérant que, pendant les vacances de la construction, plusieurs citoyens risquent d'être à l'extérieur;

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Katy Grenier
APPUYÉ PAR M. le conseiller Éloi Rioux
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

De fermer le bureau municipal aux citoyens pendant les vacances de la construction, soit du 22 juillet au 2 août 2024. La ligne d'urgence restera en fonction.

1.8 DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIÈRES

En référence aux articles numéro 357 et 358 de la Loi sur les élections et référendums, Le nouvel élu, monsieur Éloi Rioux, dépose séance tenante sa déclaration d'intérêts pécuniaires.

1.9 DÉPÔT DE LA LISTE DES DONATEURS ET RAPPORT DES DÉPENSES – ÉLECTIONS 05 MAI 2024

M. Éloi Rioux a déposé à la municipalité sa liste des donateurs et rapport de ses dépenses à l'élection du 5 mai 2024.

1.10 SUITE REGROUPEMENT AVEC LA VILLE D'AMOS

99-06-24

Suite regroupement ville d'Amos

Considérant le résultat de la consultation publique : une soixantaine de personnes avec un avis favorable;

Considérant les arguments présentés en faveur du Regroupement;

Afin de poursuivre la démarche avec le MAMH en allant vers un projet de règlement, les conseillers ont votés :

- 3 conseillers ont votés en faveur de la démarche, 1 conseiller s'oppose et une conseillère est indécise; le maire est en faveur;

Il est proposé par le public de faire un sondage Facebook afin de valider une autre fois le pouls de la population;

Il est alors décidé majoritairement de poursuivre la démarche et d'autoriser le MAMH à rédiger le projet de règlement. Une résolution n'est pas nécessaire à ce stade-ci.

1.11 ACHAT D'UN INCUBATEUR POUR LES TESTS D'EAU – OFFRE DE PIKOGAN

100-06-24

Achat incubateur pour tests d'eau

Considérant que la Municipalité doit faire des tests d'eau régulièrement et doit les envoyer chez H2O lab pour analyse;

Considérant que, en raison des délais d'analyse, si un avis d'ébullition doit être publié, le délai peut être long et pourrait engendrer des problèmes de santé; qu'avec cet outil, nous pourrions avoir les résultats instantanés, tout en ayant l'obligation d'envoyer au labo quand même;

Considérant que Pikogan possède un incubateur pour faire les tests d'eau, qu'ils le changent pour un plus récent mais que ce dernier fonctionne encore, ils nous l'offrent au prix de 1500\$, échangeable contre des heures de glace la saison prochaine;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Katy Grenier
APPUYÉ PAR M. le conseiller Éloi Rioux
et unanimement résolu

D'accepter l'offre de Pikogan d'échanger leur incubateur par des heures de glace.

2. FINANCES

101-06-24

Approbation des comptes à payer

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Éloi Rioux
 APPUYÉ PAR M. le conseiller Jonathan Touchette-Boileau
 ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les comptes à payer soient payés et acceptés tels que décrits ci-dessous. La directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé les états comparatifs pour les fonds d'administration et d'investissement.

<u>No</u>	<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
168	Amusement Abitibi	Fête hivers mars 2024	431,16 \$
169	Services de cartes Desjardins	Élection, jardin communautaire	127,78 \$
170	Hydro-Québec	Éclairage	443,08 \$
171	Maé Parent-Faubert	Fourniture salle	73,58 \$
172	Aline Mongrain	Banque alimentaire fev.-mai	404,40 \$
173	Épicerie Carignan	Essence, autre	627,70 \$
174	Xerox	Copieur	227,12 \$
175	Vidéotron	Téléphonie (2), internet, aqueduc	925,82 \$
176	Services de cartes Desjardins	Messer, Canvas, Shuffleboard, autre	3 214,82 \$
177	Boréalait	Fourniture Arthur l'aventurier	88,17 \$
178	ADN Communication	Alertes municipales avril	88,84 \$
179	Énerdance	Sonorisation Arthur l'aventurier	2 471,96 \$
180	F.Q.M	Formation	100,15 \$
181	Morency, société d'avocats	Consultation dossier	205,90 \$
182	RIM	Abonnement annuel	201,21 \$
183	Veolia Water Technologies	Fourniture prises analyses	1 069,55 \$
184	Poste Canada	Envois postaux mai	150,99 \$
185	Énergies Sonic	Diesel	1 617,85 \$
186	Pro-Pompe GL	Aqueduc	1 482,20 \$
187	Bellaire Annette	Petite remorque	100,00 \$
188	Location Lauzon	Fourniture garage	5,86 \$
189	M & M nord-ouest	Fourniture garage	244,91 \$
190	Ville d'Amos	Service incendie 2024 , Let avril	58 969,42 \$
191	Construction Norascon	Balai printemps 2024	2 000,00 \$
192	JGR Amos	Garage	21,28 \$
193	Béton Fortin	Ent. Chemin	1 054,25 \$
194	Atelier KGM	10-07	216,60 \$
195	Sécuriplus	Vérification extincteurs	506,84 \$
196	Bergeron et Filles	Jardin communautaire, complexe	210,70 \$
197	Traction Amos	Équipement à neige, garage	433,57 \$
198	Location Amos	Complexe, ent. Chemin	148,90 \$
199	Sanimos	Collectes et transport mai	12 735,39 \$
200	Autobus Maheux	Transport Analyses	14,66 \$
201	H2Lab	Analyses eau potable et usée	676,17 \$
202	Mapachee Alex	Prises de castors	420,00 \$
203	Grégoire Charles	Prises de castors	300,00 \$
204	Maxime Cloutier	Projet salle d'entraînement	15 521,63 \$
205	Bois Turcotte	Projet halte loisirs intergénérationnelle	7 544,66 \$
206	Messer Canada	Location bonbonne mensuel	24,03 \$
207	Brand tractor	94-12	704,25 \$
208	Xérox	Copieur	396,07 \$
L10	Revenu Québec	Das mai 2024	12 351,82 \$
L11	ADRC	Das mai 2024	5 204,65 \$
	Rémunération		
	Employés		30 869,36 \$
	Conseil municipal		1 794,67 \$
	Remboursement frais	Cellulaires et autres (à venir)	1 023,08 \$

Total

167 445,05 \$

Légende : 09-08: Freightliner 10-07: Inter 94-12 : Niveleuse 11-11: Chargeuse

2.2 VENTE ANTENNE ANCIENNE CELLULAIRE (COMPLEXE)

102-06-24

Vente antenne cellulaire

Considérant que nous avons une antenne cellulaire qui ne sert plus à la Municipalité;

Considérant qu'un citoyen a fait une offre pour l'acheter au montant de 150,00\$;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Lise Nadeau
APPUYÉ PAR M. le conseiller Jonathan Touchette-Boileau
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'Autoriser la vente de l'Antenne cellulaire au montant de 150,00\$

2.3 MARGE DE CRÉDIT COMMISSION DES LOISIRS À RENFLOUER

103-06-24

Marge de crédit commission des loisirs à renflouer

Considérant le processus de regroupement avec la ville d'Amos;

Considérant que la Commission des loisirs est une entité qui possède une marge de crédit qui est de 30 000\$;

Que cette dette devra être absorbée avant la fusion;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Katy Grenier
APPUYÉ PAR M. le conseiller Jonathan Touchette-Boileau
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

Qu'advenant la fusion en janvier 2025, la marge de crédit devra être entièrement payée par la Municipalité à même son surplus accumulé.

3. CORRESPONDANCE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

5. URBANISME

5.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT 306 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 240-GRILLE DE SPÉCIFICATION MX2

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Jonathan Touchette Boileau que lors d'une prochaine séance ordinaire du conseil municipal, la Municipalité adoptera le Règlement #306 modifiant le règlement de zonage 240-grille de spécification mx2

Monsieur le conseiller Jonathan Touchette Boileau a également déposé et présenté le projet de règlement #306 modifiant le règlement de zonage 240-grille de spécification mx2.

6. COMMISSION DES LOISIRS

6.1 PERMIS DE SERVICE ET VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES AU PARC ROSAIRE-MONGRAIN

104-06-24 Permis de service et vente de boisson alcoolisée au Parc Rosaire Mongrain

Considérant que la Commission des loisirs de St-Félix de Dalquier souhaite organiser une fête familiale le 15 juin 2024;

Considérant que, lors de cette fête, il y aura vente d'alcool dans le parc Rosaire Mongrain et que ça prend un permis;

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Éloi Rioux
APPUYÉ PAR Mme la conseillère Lise Grenier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'autoriser la Commission des loisirs de Saint-Félix de Dalquier à faire la demande pour un permis de vente et de service d'alcool lors de la fête familiale du 15 juin 2024 et de déléguer l'agente de développement à remplir les formulaires requis

6.2 TRANSFERT DU DÔME BÉTON-FORTIN NORASCON À LA MUNICIPALITÉ

105-06-24 Transfert du dôme Béton Fortin Norascon à la Municipalité

Considérant le processus de regroupement avec la ville d'Amos;

Considérant que le Dôme est la propriété de la Commission des loisirs;

Considérant que la Ville d'Amos aimerait faire l'acquisition du Dôme advenant la fusion;

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Jonathan Touchette-Boileau
APPUYÉ PAR M. le conseiller Éloi Rioux
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

De faire une demande officielle à la Commission des loisirs de St-Félix de Dalquier pour acheter le Dôme et ainsi devenir propriétaire.

6.3 SOUMISSION POUR PANNEAU ÉLECTRIQUE ET CONDENSEUR

106-06-24 Soumission panneau électrique et condenseur

Considérant que des travaux sont à faire dans l'aréna afin de pouvoir ouvrir la glace à l'automne 2024;

Considérant que le panneau électrique, le condenseur, la pompe à saumure, ont besoin d'être changé ou réparé, pour un montant de 61 000\$ avant taxes et temps de travail;

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Jonathan Touchette-Boileau
APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier
et unanimement résolu

D'autoriser la Directrice générale à signer la soumission et autoriser les réparations afin d'assurer un bon fonctionnement de l'Aréna l'hiver prochain.

7. TRAVAUX PUBLIC

7.1 TRAVAUX DANS LES RANGS PAR PRIORITÉ ET ACHAT MG-20

107-06-24 Travaux dans les rangs par priorité et achat MG-20

Considérant que les rangs sont en mauvaise état, que nous avons un très petit budget;

Considérant la démission du directeur des travaux publics et que nous n'avons plus de main d'œuvre pour l'été;

La Ville d'Amos offre de venir aider la Municipalité à partir du 17 juin pour les travaux de voirie, l'entretien hebdomadaire de l'Aqueduc et des lagunes;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Katy Grenier
APPUYÉ PAR M. le conseiller Éloi Rioux
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'accepter l'offre de la ville d'Amos pour venir donner un coup de main pour l'entretien du village et des rangs, de l'Aqueduc et des lagunes, du moins pour l'été;

D'attendre avant d'acheter du MG-20 que la ville d'Amos vienne inspecter nos chemins et fasse son constat.

7.2 *CONTRAT CAMION ÉCUREUR*

108-06-24

Contrat camion écurer

Considérant que nous devons faire nettoyer les man-hole de la municipalité;

Considérant que la Ville d'Amos ne peut garantir de date avant la mi-juillet;

Considérant que nous avons demandé une soumission à Am-nor de Rouyn mais que le coût est supérieur à celui de la ville d'Amos;

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier
APPUYÉ PAR Mme la conseillère Katy Grenier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'attendre que le camion écurer de la ville d'Amos soit disponible.

7.3 *DOSSIER DU PUIT*

109-06-24

Dossier du puit

Considérant que à l'étape ou en est rendu l'ingénieur, nous devons décider à quel endroit sera creusé le puit : près du puit 1, près du piézomètre 3 dans le terrain de soccer, ou dans un autre lieu à l'intérieur du triangle formé par les piézomètres?

Considérant qu'une fois que nous aurons trouvé l'endroit, les travaux pourront se poursuivre;

Considérant qu'il y a peut-être un autre endroit qui pourrait être intéressant de valider dans le chemin de l'église;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Katy Grenier
APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

De mandater le conseiller Éloi Rioux, spécialisé en forage de Mine, de contacter un tireur d'eau afin d'aller tester cet endroit et de contacter l'ingénieur pour discuter des options possibles pour ensuite faire un compte-rendu au Conseil.

8. *SÉCURITÉ PUBLIQUE*

9. *RÈGLEMENTS*

9.1 *AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #307 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #221 SUR LES ANIMAUX*

Avis de motion est donné par Mme la conseillère Katy Grenier que lors d'une prochaine séance ordinaire du conseil municipal, la Municipalité adoptera le Règlement #307 modifiant le règlement #221 sur les animaux.

Mme la conseillère Katy Grenier a également déposé et présenté le projet de règlement #307 modifiant le règlement #221 sur les animaux.

9.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #308 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #213 SUR LES BRÛLAGES EXTÉRIEURS.

Avis de motion est donné par Mme la conseillère Lise Nadeau que lors d'une prochaine séance ordinaire du conseil municipal, la Municipalité adoptera le Règlement #308 modifiant le règlement #213 sur les brûlages extérieurs.

Mme la conseillère Lise Nadeau a également déposé et présenté le projet de règlement #308 modifiant le règlement #213 sur les brûlages extérieurs.

10. VARIA

10.1 LIMITER L'ACCÈS À L'ANCIEN DÉPOTOIR

110-06-24

Limiter l'accès à l'ancien dépotoir

Attendu que l'Ancien dépotoir municipal est visité par des gens qui continuent d'aller porter des déchets là;

Attendu que des moyens ont été pris pour limiter l'accès, comme un cadenas et une barrière, mais que les gens passent quand même;

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Éloi Rioux
APPUYÉ PAR M. le conseiller Martin Gauthier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'autoriser la Directrice générale à faire l'achat de jersey pour bloquer l'accès au dépotoir.

10.2 AUTORISATION DE SIGNATURES DE L'ENTENTE RELATIVE À LA GESTION ANIMALIÈRE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC ABITIBI

111-06-24

Autorisation de signature de l'entente relative à la gestion animalière sur le territoire de la MRC Abitibi.

CONSIDÉRANT QU'il existe plusieurs lois et règlements tant provincial que fédéral qui encadrent la gestion animalière;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Félix de Dalquier ne disposent pas de tous les équipements, ressources financières et humaines nécessaires pour effectuer le contrôle animalier et réaliser des interventions efficaces et sécuritaires;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité Saint-Félix de Dalquier a pris la décision de se regrouper pour conclure une entente commune pour mandater un Fournisseur pour faire la gestion animalière sur leur territoire respectif;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Félix de Dalquier désire se prévaloir de l'article 569 du Code municipal du Québec et de l'article 468 de la Loi sur les cités et villes pour conclure une entente intermunicipale relative au partage du service de gestion animalière;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Katy Grenier
APPUYÉ PAR M. le conseiller Jonathan Touchette Boileau
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE CONCLURE une entente relative à la gestion animalière sur le territoire de la MRC d'Abitibi;

D'AUTORISER le maire Félix Labrecque et la Directrice générale Josée Laverdière à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Félix de Dalquier, ladite entente donnant effet à la présente résolution;

DE TRANSMETTRE un exemplaire signé et conforme de la présente résolution à la Ville d'Amos.

11. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée, il est 21h02

Félix Labrecque
Maire


Josée Laverdière
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Félix Labrecque, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.